

LIGNES DIRECTRICES DE LA REVISION DE LA MATRICE DE RESULTATS DE L'UNDAF ET DU CPAP PNUD

	Effets de Programme Pays (EPP)	Produits de Programme Pays (PPP)	Ajustements à faire	Effets PP	Produits PP
Pauvreté	1. Les politiques publiques sont améliorées dans la perspective de l'atteinte des OMD	<ol style="list-style-type: none"> Le DSRP est préparé et aligné sur les OMD avec une large participation de l'ensemble des acteurs Le système de suivi – évaluation du DSRP est mis en place et opérationnel 	A transférer au niveau de la Gouvernance au niveau de l'EPP 8 dont la formulation sera revue (Voir proposition au niveau de la gouvernance).		
	2. Les conditions juridiques, institutionnelles et économiques sont mises en place pour la création d'emploi et l'amélioration des revenus	<ol style="list-style-type: none"> Un cadre institutionnel favorable à la création d'emplois est établi et un système d'appui-conseil est mis en place au profit des jeunes, notamment les jeunes femmes, porteurs de projets de production ; Les mécanismes existants de crédits et de création d'emploi au profit des populations les plus pauvres des zones rurales et périurbaines sont améliorés et tiennent compte du genre 	<p>EPP à reformuler : « <i>Les populations vulnérables, notamment, les jeunes et les femmes, ont un meilleur accès aux services de micro-finance en vue de la création d'emplois décents à travers la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural</i> ».</p> <p>PPP potentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> Un programme national de développement de l'entrepreneuriat est initié Des opportunités de financement durable des activités productives sont disponibles Les structures en charge de la promotion de l'emploi disposent de ressources suffisantes et améliorent leurs prestations en faveur des jeunes et des femmes. <p>Prendre en compte la transversalité du genre dans la reformulation des PPP.</p>	<p>Les conditions juridiques, institutionnelles et économiques sont mises en place pour favoriser l'accès aux ressources productives, à la création d'emploi et à l'accroissement des revenus des populations les plus vulnérables</p> <p><i>Effet UNDAF à orienter sur : croissance inclusive et pro pauvre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Un cadre institutionnel favorable à la création d'emplois est établi et soutenu, améliorant les prestations en faveur des jeunes et des femmes Les mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat, notamment en milieu agricole, sont soutenus Un programme intégré de lutte contre la pauvreté et de localisation des OMD est établi dans deux communes favorisant l'appropriation locale du développement La productivité des petits producteurs est améliorée par un accès accru aux services énergétiques et financiers Les conditions d'accès à la sécurité alimentaire sont promues
	3. L'accès des pauvres, notamment les femmes, aux ressources productives est amélioré	<ol style="list-style-type: none"> Un programme intégré de lutte contre la pauvreté et de localisation des OMD est établi dans 10 communes, à raison de 3 dans chacune des trois régions (Savanes, Kara et Centrale) et 1 dans la région Maritime ; La stratégie de lutte contre la pauvreté et de localisation des OMD développée dans les dix communes pilotes est diffusée ; 3 zones d'aménagement 	<p>Se limiter à 2 communes et tester l'approche et les outils de développement local :</p> <p>PPP potentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> Un programme intégré de lutte contre la pauvreté et de localisation des OMD (PILPL-OMD) est établi dans 2 Communes Le PILPL-OMD est mis en œuvre dans les 2 Communes suivant une approche de développement local Un Fonds de développement à la base est mis en place Un programme d'accès aux services 		

	Effets de Programme Pays (EPP)	Produits de Programme Pays (PPP)	Ajustements à faire	Effets PP	Produits PP
		<p>agricole planifié sont mises à la disposition des jeunes agriculteurs de nouvelle génération ;</p> <p>4. Les pauvres, surtout les femmes et les jeunes ont accès à la terre (suite à l'actualisation et à l'opérationnalisation de la réforme agro-foncière) ;</p> <p>5. Des projets de gestion durable de l'environnement sont identifiés et mis en œuvre</p>	<p>énergétiques est développé</p> <p>Prendre en compte la transversalité du genre et de l'environnement dans la reformulation des PPP.</p>		
	4. L'accès des populations à des services de santé de qualité est amélioré en milieu rural et péri-urbain	1. Le Plan national de développement sanitaire (PNDS) de 2007 – 2011 est élaboré et un mécanisme de mobilisation de ressources est mis en place	Le PNUD ne peut pas s'occuper de manière spécifique de la mobilisation de ressources du PNDS	<i>A voir en fonction des reformulations suggérées des EPP et PPP.</i>	
	5. Les services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en matière de VIH/SIDA sont intensifiés	<p>1. Les plans sectoriels des départements ministériels sont élaborés et mis en œuvre ;</p> <p>2. Les organisations de la société civile (ONG, confessions religieuses, syndicats) et les communautés ont les capacités techniques et organisationnelles pour assurer la prévention du VIH/SIDA</p>	<p>PPP à reformuler :</p> <p>1. Les acteurs de la lutte contre le VIH/Sida (administration public, secteur privé et OSC) ont un leadership renforcé dans leur domaine respectif et interviennent tous sous la coordination du CNLS dans le cadre des Three Ones → Appui aux OSC dans le cadre du PASCI ; Appui au CNLS à préciser : à revoir en fonction des orientations de l'UNDAF qui seront précisées après le 22/9.</p> <p>Prendre en compte la transversalité du genre dans la reformulation des PPP.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités du CNLS en matière de coordination, de planification, de mobilisation et de suivi évaluation des actions de lutte contre le VIH/Sida sont renforcées • Les OSC disposent des capacités institutionnelles requises pour la fourniture de services de qualité en matière de prévention et de soutien aux personnes infectées
Gouvernance	6. Les institutions et les principes de gestion démocratique sont renforcés en tenant compte de l'équité genre	<p>1. Un Programme national de bonne gouvernance a été élaboré ;</p> <p>2. Les capacités du Parlement à assumer ses fonctions de contrôle de l'action de l'Exécutif sont améliorées ;</p> <p>3. Le cadre électoral susceptible de promouvoir la gouvernance démocratique est amélioré ;</p> <p>4. Les mécanismes de participation et de contrôle citoyen sont renforcés sur les plans légal, institutionnel et</p>	<p>Fusionner les PPP 6 et 7 et le reformuler pour aller dans le sens de la gouvernance démocratique : « <i>Le processus démocratique est amélioré à travers : (i) la consolidation de la paix et la protection des droits humains, (ii) la consolidation du système électoral, (iii) la participation effective des populations à la gestion publique, (iv) le renforcement de la mission du Parlement.</i></p> <p>PPP à reformuler</p> <p>1. Consolidation de la paix et protection des DH (y compris l'accès des plus pauvres à la justice)</p> <p>2. Consolidation du système électoral</p>	Les conditions propices à l'enracinement des principes démocratiques, à la consolidation de la paix, à la protection des droits humains et à l'équité du genre sont soutenues, favorisant la participation de tous les citoyens au processus de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités du parlement à assumer ses fonctions de représentation, de législation et de contrôle sont améliorées • L'accès des groupes vulnérables aux droits fondamentaux et à la justice est promu • La participation citoyenne au processus démocratique est soutenue dans une optique de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale

	Effets de Programme Pays (EPP)	Produits de Programme Pays (PPP)	Ajustements à faire	Effets PP	Produits PP
	7. Le processus de décentralisation est amélioré et accéléré	<p>opérationnel ;</p> <p>5. Les questions de genre et de jeunesse sont prises en compte dans la planification, la programmation, la budgétisation et la prise de décision ;</p> <p>6. Le programme de modernisation de la justice est amorcé avec des services judiciaires efficaces pour les plus démunis</p> <p>1. Les capacités des institutions décentralisées, y compris des élus locaux (après leur élection), ainsi que celles des communautés et de la société civile sont renforcées ;</p> <p>2. Les mécanismes de financement des collectivités décentralisées sont élaborés et mis en œuvre ;</p> <p>3. Les schémas d'aménagement du territoire sont élaborés et mis en place</p>	<p>3. Contrôle parlementaire et citoyen de l'action gouvernementale</p> <p>4. Gouvernance locale (pilotage du processus de décentralisation, adoption du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation, renforcement de la coordination des partenaires)</p>		
	8. Les capacités de gestion économique de l'État, du secteur privé et de la société civile sont accrues	<p>1. Le cadre légal et institutionnel susceptible de promouvoir la bonne gouvernance économique est renforcé ;</p> <p>2. Le programme de modernisation de l'administration publique est préparé et sa mise en œuvre amorcé ;</p> <p>3. Un système de gestion intégré de l'information, y compris les données statistiques, est progressivement mis en place ;</p> <p>4. Le cadre de concertation Secteur public – Secteur privé est renforcé ;</p> <p>5. Les capacités nationales de formulation et de mise en œuvre des programmes et</p>	<p>Prendre en compte la dimension de long terme (NLTPS) et veiller à l'articulation LT/OMD/DSRP et au plaidoyer sur ces questions.</p> <p>EPP à reformuler : « <i>Le Gouvernement dispose des capacités pour une meilleure gestion des politiques publiques en vue de l'atteinte des OMD</i> »</p> <p>PPP à reformuler :</p> <p>1. Le DSRP est préparé et aligné sur les OMD avec une large participation de l'ensemble des acteurs et tenant compte de la vision à long terme ;</p> <p>2. Le système de suivi – évaluation du DSRP est mis en place et opérationnel ;</p> <p>3. Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer la mobilisation, la coordination et la gestion</p>	<p>Les capacités sont renforcées pour une planification et mise en œuvre optimales des politiques et des réformes favorisant l'atteinte des OMD</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le processus de planification stratégique à moyen/long terme et de gestion des politiques publiques est reconstruit Le DSRP aligné sur les OMD est préparé de façon inclusive et participative et son système de suivi évaluation est mis en place et opérationnel Les capacités de mise en œuvre et de suivi des politiques et des projets dans les secteurs prioritaires sont renforcées Le programme de modernisation de l'administration publique est préparé et mis en œuvre

	Effets de Programme Pays (EPP)	Produits de Programme Pays (PPP)	Ajustements à faire	Effets PP	Produits PP
		des projets sont créés et/ou renforcés	<p>efficiente de l'aide ;</p> <p>4. Les outils du CDMT sont internalisés et opérationnalisés dans les secteurs prioritaires pour les OMD (éducation, santé, agriculture, eau et assainissement...);</p> <p>5. Le programme de modernisation de l'administration publique est préparé et mis en œuvre ;</p> <p>6. Les capacités de mise en œuvre des politiques dans les secteurs prioritaires sont renforcées → (PNUD : Ministre de la Santé pour mettre en œuvre les projets du Fonds Mondial ; Genre).</p>		
Environnement	9. Les institutions en charge de la prévention et de la gestion des crises sont renforcées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les mécanismes et les instruments de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes naturelles sont renforcés ; 2. Les capacités nationales de mobilisation de ressources sont renforcées en matière de prévention des crises et catastrophes mais également en matière de protection et de promotion des ressources naturelles durables ; 3. Les risques en matière de changements climatiques identifiés 	<p>EPP à reformuler : « <i>La gestion de l'environnement, des ressources naturelles et des catastrophes naturelles est renforcée en prenant compte les questions de changements climatiques</i> »</p> <p>PPP potentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PRCGE 2. PANA 3. Biodiversité 4. Catastrophes naturelles : Les capacités du Gouvernement et des communautés sont renforcées pour une meilleure prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles 	La gestion de l'environnement, des ressources et des catastrophes naturelles est améliorée en prenant en compte les effets des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités nationales et locales de gestion de l'environnement sont renforcées • Les capacités du Gouvernement et des communautés sont renforcées pour une meilleure prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles • Les capacités institutionnelles d'adaptation aux changements climatiques et d'accès aux financements durables sont soutenus
u	10. Les appuis opérationnels, logistiques et de communication ont permis la réussite des programmes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les programmes et projets sont gérés de façon efficiente, transparente et suivant les procédures en vigueur ; 2. La visibilité des actions des agences du SNU est effective ; 3. Les audits et évaluations prévus sont réalisés 	Idem	<i>A supprimer</i>	<i>Intégré dans le point 4 Gouvernance (Capacités renforcées)</i>

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
Gouvernance	Les principes de gouvernance démocratique sont appliqués et les capacités des institutions et des acteurs clés renforcés	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités du Parlement à assumer ses fonctions de représentation, de législation et de contrôle sont améliorées La paix et la réconciliation nationales sont consolidées, grâce à une meilleure protection des droits humains, à des services judiciaires plus efficaces et accessibles aux groupes vulnérables (pauvres, femmes), et à la participation citoyenne à la vie publique 	Parlement <ul style="list-style-type: none"> Opérationnalisation du plan stratégique Administration parlementaire Commission finances/CABAN Genre 	Indicateurs : 6.2.1. projet d'appui au Parlement élaboré et mis en œuvre ; Données de référence : 6.5.1. Budgets jeunesse et femmes et genres respectivement de 0,01 et 0,02 % du budget national ; Cibles : 6.2.1. Formations requises réalisées et outils de contrôle mis en place ; 6.3.1. Loi sur un cadre électoral modifié adopté ; 6.4.1. 6.5.1. 0,5% du budget jeunesse, femme et genre inscrit au budget national	•		500 000
			DH/Consolidation de la Paix <ul style="list-style-type: none"> DH/Aide juridique/PVVIH/Dissémination, etc. Appui institutionnel : MDH, CNDH, etc. Consolidation de la paix CVJR 	Indicateurs : 6.6.1. Ministère de la Justice exerçant effectivement ses fonctions d'administration et de contrôle des services judiciaires ; 6.6.2. Institutions favorisant l'accès des populations aux services judiciaires mises en place. Données de référence : 6.6.1. 250 magistrats et OPJ formés ; 6.6.2. Unité de dissémination juridique mise en place Cibles : 6.6.1. 585 personnels supplémentaires de justice formés ; 6.6.2. Télévisions et radios nationales : Programme de vulgarisation et dissémination juridiques diffusé	•		1 200 000
			Participation citoyenne ? <ul style="list-style-type: none"> Décentralisation Processus électoraux Education civique 	Indicateurs : 6.3.1. Cadre électoral affiné en vue des scrutins communaux et présidentiel ; 6.4.1. Un cadre de concertation de la société civile pour le	•	•	•

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
				<p>contrôle citoyen mis en place</p> <p>Données de référence : 6.3.1. Cadre électoral modifié le 12 juin 2007 en vue des prochaines élections législatives</p> <p>Cibles : 6.3.1. Loi sur un cadre électoral modifié adopté ; 6.4.1. Un cadre de concertation pour le contrôle citoyen validé et opérationnel</p> <p>Indicateurs : 7.1.1. trois catégories d'acteurs des institutions décentralisées et de la société civile formés ; 7.2.1. Mécanisme opérationnel de financement des collectivités locales disponibles ; 7.3.1. Schéma d'aménagement du territoire disponible ;</p> <p>Données de référence : 7.1.1. et 7.2.1. Politique sur la décentralisation adoptée, textes réglementaires adoptés, étude sur la communalisation validée, étude sur les finances locales validée ; 7.3.1. Monographies réalisées en 1978.</p> <p>Cibles : 7.1.1. Guide du maire et manuels de procédures des communes élaborés et 300 maires formés ; 7.3.1. Monographies réactualisées et cinq schémas d'aménagement disponibles</p>			
			Genre (projet conjoint) ? •	•	•		300 000
	L'administration publique et les	• Les capacités de plani-	Développement des capacités	Indicateurs : 1.1.1. DSRP basé sur les OMD approu-	•		1 200 000

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
	capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation sont renforcées pour favoriser ¹ l'atteinte des OMD	<p>fication stratégique à moyen et long terme au niveau central et dans les secteurs liés aux OMD sont renforcées</p> <ul style="list-style-type: none"> Le système de suivi évaluation du DSRP est mis en place et opérationnel Les capacités de mise en œuvre et de suivi des politiques et des projets sont renforcées dans les secteurs liés aux OMD Le programme de modernisation de l'administration publique est préparé et mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> NLTPS DSRP CDMT Coordination de l'aide Statistiques Recensement Appui tables-rondes 	<p>vé ; 1.1.2. Un rapport de suivi annuel du DSRP et un rapport de suivi des OMD disponibles.</p> <p>Données de référence : 1.1.1. DSRP-I disponible, SND-OMD disponible ; 1.1.2. 1^{er} rapport OMD réalisé en 2003.</p> <p>Cibles : 1.1.1. DSRP-OMD disponible en 2009 ; 1.1.2. Rapport annuel du DSRP réalisé et rapports de suivi des OMD réalisés en 2008 et en 2012.</p> <p>Cibles : 7.3.2. le recensement général de la population est réalisé</p> <p>Indicateurs : 8.3.1. Stratégie nationale de développement de la statistique disponible ; 8.4.1. Cellule de concertation du secteur public/secteur privé opérationnelle ; 8.5.1. Trente (30) cadres formés ; 8.5.2. début de mise en œuvre du Plan d'Action de la Déclaration de Paris</p> <p>Données de référence : 8.3.1. DevInfo installé mais non opérationnel; 8.4.1. Cadre de concertation inexistant ; 8.5.2. draft de l'étude diagnostique sur la déclaration de Paris disponible</p> <p>Cibles : 8.3.1. DevInfo opérationnel pour le suivi du DSRP et des OMD ; 8.5.2. Table Ronde des bailleurs de fonds organisée ; 8.5.3. Mécanisme de gestion et de coordination de l'aide mis en place</p>			

¹ MFP, MEF, MPDAT, MEPSA, MAEP, MEAHV, MPF, MS, MERF

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
			Réforme de l'administration publique <ul style="list-style-type: none"> • Audits/Recensement/Formations • Régimes et statuts généraux et particuliers • Diaspora • E-administration 	Indicateurs : 8.2.1. Cadre stratégique de la réforme de l'administration publique disponible ; Données de référence : 8.1.1. Un programme de renforcement des capacités validé en 2006 ; 8.2.1. Etats Généraux organisés en février 2007 ; Cibles : 8.1.1. Plan d'action approuvé ; 8.2.1. Plan d'action de modernisation de l'administration publique opérationnel	•		2 100 000
			UAP <ul style="list-style-type: none"> • 	Indicateurs : 10.1.1. Taux d'exécution des programmes supérieur ou égal à 90% ; 10.2.1. Rating pour le site web vert ; 10.2.2. Trois (3) émissions sur le SNU 10.3.1. Rating satisfactory pour l'audit du bureau ; 10.3.2. Evaluations prévues réalisées	•		1 000 000
			Renforcement des capacités des partenaires d'exécution (projet conjoint ?) <ul style="list-style-type: none"> • 	Indicateurs : Données de référence : 8.5.1. ateliers de formation sur les procédures en 2006, Macro-évaluation sur la gestion des finances publiques effectuée, draft préliminaire des micro-évaluations existant ; Cibles : 8.4.1. Plateforme de concertation opérationnelle ; 8.5.1. Capacités de la contrepartie nationale renforcées pour exécution NEX.	•	•	•
Pauvreté	Les conditions juridiques, institutionnelles et économiques sont mises en	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre institutionnel et un système d'appui-conseil favorables à la création d'emplois et à la 	Emploi <ul style="list-style-type: none"> • ANPE • Provonat • HIMO/Chantiers écoles 	Indicateurs : 2.1.1. Cadre législatif approuvé ; Données de référence : 2.1.1. Cadre institutionnel et juridique insuffisant			500 000

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
	place pour favoriser l'accès aux ressources productives, à la création d'emploi et à l'accroissement des revenus des populations les plus vulnérables	<p>promotion du volontariat sont établis, améliorant les prestations en faveur des jeunes et des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de promotion à l'entrepreneuriat, notamment en milieu rural, sont soutenus • Un programme intégré de lutte contre la pauvreté et de localisation des OMD est établi dans deux communes favorisant l'appropriation locale du développement • La productivité des petits producteurs est améliorée par une meilleure résilience aux changements climatiques et un accès accru aux services énergétiques et financiers • Les conditions d'accès à la sécurité alimentaire sont améliorées 	<p>Communes du Millénaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	<p>Indicateurs : 3.1.1. Dix (10) communes installées et impact sur les conditions de vie des populations cibles ; 3.2.1. Nombre de communes ayant bénéficiées de l'expérience des 10 communes pilotes ; 3.3.1..Trois (3) ZAAP aménagées ; 3.4.1. Loi sur la réforme agro-foncière disponible. Données de référence : 3.1.1. et 3.2.1. SND –OMD adoptée ; 3.3.1. ZAAP aménagées : 0 ; 3.4.1. Commission nationale de Modernisation de la Législation foncière. Cibles : 3.1.1. Revenus de 25% de pauvres dans 10 communes les plus pauvres améliorés ; 3.2.1. Stratégie validée et sa replicabilité assurée ; 3.3.1. 3 zones aménagées et diminution de l'exode de jeunes ; 3.4.1 Législation foncière validée ; 3.5.1. Deux projets identifiés et mis en œuvre Indicateurs : 7.2.1. Mécanisme opérationnel de financement des collectivités locales disponibles Cibles : 7.2.1. Fonds de développement local mis en place dans les 10 communes appuyées par le PNUD</p>			1 400 000
			<p>PASNAM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	<p>Indicateurs : 2.2.1. 240 000 nouveaux clients actifs ayant durablement accès aux services micro financiers dont au moins 50% sont des femmes. Données de référence : 2.1.1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 		200 000

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
				Cadre institutionnel et juridique insuffisant ; 2.2.1. stratégie nationale sur la micro-finance adoptée. Cibles : 2.2.1. Environ 50 IMF formées et outillées, dont 40% des IMF ont, pour clients-cibles, des femmes ; 2.2.2. Coordination nationale en matière de micro-finance renforcée			
			Entreprenariat agricole?? •				
	La réponse nationale au VIH/SIDA est accélérée vers l'atteinte de l'OMD6	<ul style="list-style-type: none"> L'offre des services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en matière de VIH/SIDA est améliorée Les capacités managériales, de mobilisation de ressources et de suivi/évaluation du CNLS sont renforcées Les plans sectoriels sont élaborés et mis en œuvre 	PASCI <ul style="list-style-type: none"> Prévention/CDV Prise en charge AGR Appui institutionnel 	Indicateurs : 5.1.1. L'accès aux services de prévention est accru au profit des jeunes et des adolescents ; 5.2.1. Dix (10) OSC formées à la gestion du programme de lutte contre le VIH/SIDA. Données de référence : 5.1.1. Plans sectoriels pour l'enseignement technique et professionnel et de la Conférence Episcopale de l'Eglise Catholique disponibles. Cibles : 5.1.1. 5000 personnes au niveau des structures et institutions sous tutelle de ces deux département et Eglise sensibilisés sur le VIH/SIDA.	•		900 000
			Appui institutionnel <ul style="list-style-type: none"> CNLS : Appui S&E Revue du plan stratégique Appui OCDI ? 	Indicateurs : Données de référence : 5.1.1. Plans sectoriels pour l'enseignement technique et professionnel et de la Conférence Episcopale de l'Eglise Catholique disponibles. Cibles : 5.1.1. 5000 personnes au niveau des structures et institutions	•		300 000

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
				sous tutelle de ces deux départements et Eglise sensibilisés sur le VIH/SIDA.			
Environnement	La gestion de l'environnement, des ressources, des risques et catastrophes naturels est améliorée en prenant en compte les effets des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités nationales et locales de gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont renforcées Les capacités du Gouvernement et des communautés sont renforcées pour une meilleure prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles Les capacités d'adaptation aux changements climatiques et d'accès aux financements durables sont soutenues 	PRCGE <ul style="list-style-type: none"> 	Indicateurs : Données de référence : 3.5.1. Deux projets identifiés et mis en œuvre	•		400 000
			Catastrophes <ul style="list-style-type: none"> 	Indicateurs : 9.1.1. Stratégie de prévention et de gestion des conflits et catastrophe naturelles disponible ; 9.1.2. Programmes et projets identifiés localement financés ; Plan d'actions d'Atténuation et d'Adaptation sur les changements climatiques disponible. Données de référence : 9.1.1. HCRAH mis en place, Comité ad hoc pour le retour des réfugiés mis en place ; 9.3.1. capacités nationales et du bureau à renforcer ; 9.3.2. Projets ad hoc financés par des ressources non-régulières. Cibles : 9.1.1. Un plan de contingence multirisques élaboré et 9.2.1. Comités nationaux et locaux de prévention et de gestion des crises mis en place et formés ; 9.3.1. profil des risques sur les changements climatiques disponible	•		400 000
			Changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> 	•	•	•	•
			Accès aux Services Energétique	•	•		300 000

	Effets PP	Produits PP	Projets/Points d'entrée	Indicateurs de base – CPAP 2008	Indicateurs révisés – CPAP 2010	Baseline et moyens de vérification	Ressources
			Aires protégées	•	•		300 000
Gestion CPAP	<i>A supprimer</i>	<i>Intégré dans le point 4 Gouvernance (Capacités renforcées)</i>					